

GESTION DE PROJETS COLLECTIFS



AVEC **ÉMILIE DUFOUR**
ET **VIOLAINE GUÉRIN**

De la **planification** jusqu'au **bilan**, sans oublier les défis de la **mise en œuvre**, nous explorerons les **grandes étapes** de gestion des projets collectifs.

Comment allier mobilisation et efficacité dans vos projets collectifs?

Comment bien s'organiser collectivement pour imaginer, planifier, réaliser et ajuster vos projets collectifs?

Comment maximiser et diversifier les contributions des parties prenantes, le partage des rôles et le suivi de vos projets collectifs?

La gestion de projets collectifs peut soulever plusieurs défis. Avant la mise en œuvre, il est essentiel de développer une **compréhension commune** des intentions de changement, des objectifs, de la gouvernance, des rôles et des diverses contributions.

Les projets collectifs se réalisent dans un contexte de plus en plus **complexe** et qui nécessite de la rigueur, de l'agilité, de la souplesse et une grande **capacité d'adaptation**.

À qui s'adresse la formation ?



Cette formation s'adresse à des personnes professionnelles qui soutiennent **la mise en œuvre de projets collectifs** et qui sont à la recherche **d'approches** mobilisantes et **d'outils** pratiques, utiles, et applicables à des projets gérés collectivement.

Les objectifs



Connaître et comprendre les dimensions fondamentales des grandes étapes de la gestion de projets collectifs.

Explorer les rôles et fonctions des différents types d'actrices et d'acteurs à l'intérieur du processus.

Suivre vos projets collectifs tout en demeurant flexible et adaptatif.

Explorer des outils concrets pour faciliter la gestion efficace de vos projets.

Partager nos apprentissages sur la gestion de projets collectifs dans le contexte actuel.

L'approche



Un heureux mélange de présentation de **contenus** et d'**exercices** concrets.

De courtes périodes **d'interactions** permettant le croisement des expériences et expertises et l'appropriation des outils.

Des méthodes et outils concrets à **réutiliser** dans vos démarches collectives.